

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière : Politique
de la ville-habitat-
logement

OBJET :
**CHARTRE VILLES
ACTIVES DU
PROGRAMME
NATIONAL
NUTRITION SANTE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 22.10.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.10.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 05 NOV. 2019

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, SOULIER Agnès, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,

Mme BARTHES Chantal donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

Absentes : Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS), coordonné par le ministère des solidarités et de la santé, aide au développement d'actions dans les territoires notamment par l'octroi de la subvention au profit des actions de prévention et de promotion de la santé.

La Ville de Castelnaudary, au travers des projets qu'elle développe dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) signé en 2018, s'engage activement dans la promotion d'une alimentation saine et la pratique d'une activité physique régulière. Cette politique contribue à la réduction des facteurs de risques des maladies les plus fréquentes de types cardio-vasculaires, diabète, obésité, cancers.

A ce titre, la Ville bénéficie déjà du soutien du PNNS, dont elle est signataire depuis de nombreuses années. Par ailleurs, elle s'est récemment engagée dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé.

Les pouvoirs publics, qui souhaitent renforcer la politique nutritionnelle et lutter efficacement contre les inégalités de santé, proposent à la Ville de Castelnaudary de signer la charte pour cinq années supplémentaires. Ce label permet à la Ville de valoriser ses actions pour obtenir des financements qui s'inscrivent dans un référentiel national.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'approuver l'adhésion à la charte « Villes actives du Programme National Nutrition Santé » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite charte.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE l'adhésion à la charte « Villes actives du Programme National Nutrition Santé »,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite charte, qui est jointe à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 octobre 2019.



Le Maire,


Patrick MAUGARD